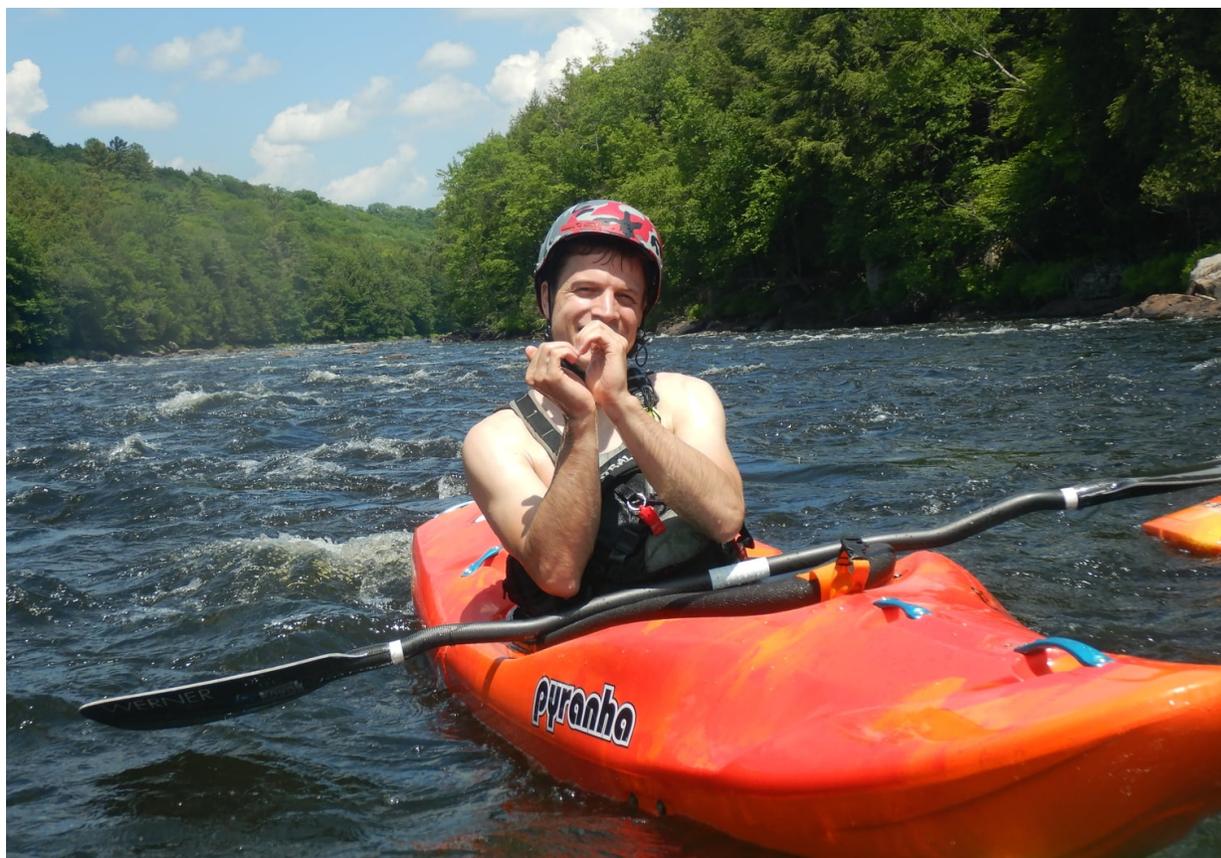


VIVEZ L'EAU VIVE AVEC LE CCKEVM

**RAPPORT ANNUEL
2019-2020**



**CLUB DE CANOË-KAYAK D'EAU VIVE
DE MONTRÉAL**
Vivez l'eau vive avec le CCKEVM!

Table des matières :

| | |
|------------------------------------|----|
| MOT DU PRÉSIDENT..... | 3 |
| PRÉSENTATION DU CCKEVM..... | 4 |
| PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES..... | 7 |
| RAPPORT DE L'EXÉCUTIF..... | 9 |
| VIE ASSOCIATIVE..... | 17 |
| RAPPORT DES COMITÉS BÉNÉVOLES..... | 20 |
| OBJECTIFS 2020-2021 | 22 |

MOT DU PRÉSIDENT

Quelle année! La pandémie! Quel chambardement dans notre vie de tous les jours, mais aussi quel impact sur nos activités usuelles de kayak en eau vive! Tout le printemps, la majorité des membres, habitant la Grande région de Montréal, ont dû restreindre leurs activités sportives, dont le kayak. Les cours, les séances libres et le kayak-polo ont tous été suspendus. Tous les festivals, incluant nos activités de rassemblement ont aussi été annulés pour l'année 2020. L'été a été délicat; la distanciation sociale nécessaire en a effrayé plusieurs. À l'heure d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en zone rouge en novembre et 2021 risque fort de ressembler à 2020, malheureusement.

Avec cette situation, plusieurs n'ont pas renouvelé leur adhésion pour l'année, ce qui a pour effet que le membership est à la baisse cette année. On remercie donc d'autant plus ceux et celles qui ont renouvelé leur adhésion malgré tout!

Dès le mois de mars, votre CA a suivi l'évolution et partagé les informations disponibles sur les restrictions et les recommandations des différents paliers du gouvernement et de la fédération Eau Vive Québec. Le CA a aussi ajusté son budget, puis serré les coudes et les cordons de la bourse face aux réductions de l'offre de cours et aux annulations des activités. Durant la relâche estivale, nous avons, heureusement, malgré tout réussi à organiser 3 groupes de KEV2 en version condensée, puis tenté de redémarrer le kayak-polo avant que l'arrivée de la seconde vague ne brise notre élan. Malgré la fermeture du Centre J-C Malépart, nous avons mis en place un fonctionnement qui a tout de même permis à certains membres de louer des kayaks de la flotte du club.

Mais gardons espoir, vous et moi sommes en vie, un vaccin s'en vient, et un certain nombre de nouvelles positives sont à noter : les travaux aux accès de la vague à Guy vont bon train, de nouvelles avenues pourraient se dessiner pour les accès à la section des Sept Sœurs à compter de 2021 et le Club a généré des excédents inattendus en 2020 dont il faut maintenant décider comment disposer. Nous pouvons donc oser nous tourner vers l'avenir avec confiance !

Louis Dionne
Président

PRÉSENTATION DU CCKEVM

MISSION

Le Club de Canoë-Kayak d'eau vive de Montréal est un organisme à but non lucratif voué à la promotion de la pratique du kayak d'eau vive au Québec. Afin d'accomplir sa mission, le CCKEVM offre des activités de formation et de pratique. Le CCKEVM s'implique également dans la protection des rivières du Québec et dans l'accès à celles-ci.

HISTORIQUE

Créé en 1984, le CCKEVM tire ses origines principalement de deux groupes : Le Club Rivyak et les Voyageurs.

Le premier domicile du club fut la piscine du Stade Olympique de Montréal. De 1984 à 1998, les pratiques libres et les cours en piscine y étaient dispensés. Pour des raisons de disponibilités et de coûts, le club a déménagé au Centre culturel et sportif Regina Assumpta en 1999. Après deux saisons à cet endroit, le club a déménagé à nouveau, cette fois-ci au Collège Rosemont. De 2001 à 2016, le club y a organisé ses cours en piscine et ses pratiques libres. Cette piscine a été fermée par le Collège en 2016 à cause des coûts élevés requis par sa mise à niveau, donc les activités du club ont été relocalisées au Centre Jean-Claude Malépart depuis 2017.

Par ailleurs, malgré la croissance de son membership, les opérations du

CCKEVM ont toujours été gérées et effectuées entièrement par des bénévoles, et ce, grâce à sa communauté riche en personnes engagées qui veillent à son bon fonctionnement.

En effet, tous les intervenants du CCKEVM œuvrent de façon bénévole, qu'il s'agisse des membres du conseil d'administration, des moniteurs, des organisateurs de sorties, des coordonnateurs de formation, etc. Ceci permet d'ailleurs la formation d'une dynamique particulière qui assure un échange entre les membres et le conseil d'administration du club, afin que ce dernier puisse les représenter et défendre leurs intérêts au meilleur de sa capacité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES MEMBRES

Le CCKEVM est un organisme à but non lucratif. Toute personne est libre de se joindre au CCKEVM, pourvu qu'elle appuie les principes fondateurs de l'organisation, paie sa cotisation annuelle et se conforme aux règlements de la corporation. L'assemblée générale annuelle

qui a eu lieu le 30 novembre 2019 a réuni 25 personnes. Lors de cette assemblée, les membres ont adopté les objectifs annuels suivants :

Sécurité en rivière

- Consolider les mesures favorisant la sécurité en rivière;
- Inciter les membres à adopter des comportements sécuritaires en rivière, notamment en favorisant leur participation aux activités de formation sur la sécurité en rivière;
- Renouveler la formation RCR.

Affaires techniques et équipement

- Assurer une gestion et un suivi plus serré du matériel du club;
- Rationaliser l'utilisation du sous-sol au Centre Jean-Claude Malépart avec un meilleur rangement de l'équipement et libérer les zones non sécuritaires;
- Renouveler l'inventaire de jupettes.

Pédagogie et formation

- Consolider l'offre de cours variée;
- Maintenir une implication active des bénévoles dans les cours;

- Formation et suivi en continu des nouveaux moniteurs;
- Consolider la relation avec les responsables de la piscine du Centre Jean-Claude Malépart afin d'en assurer la viabilité à long terme.

Vie associative

- Susciter l'organisation de sorties en rivières ouvertes à tous;
- Soutenir l'organisation du 25e Jamboree par la participation bénévole;
- Renouveler le programme de parrainage.

Relations publiques et Marketing

- Développer de nouveaux partenariats et consolider les relations avec nos partenaires de longue date afin de diversifier les avantages offerts aux membres;
- Accroître la visibilité et le rayonnement du club.

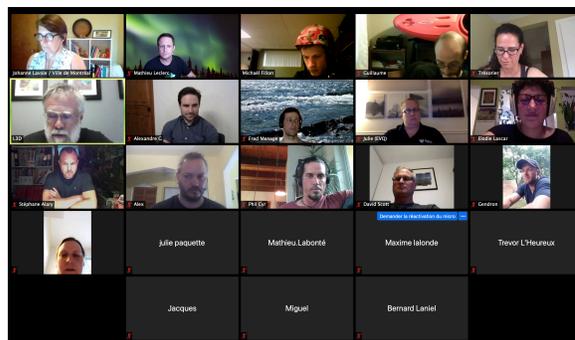
Assemblée générale d'information

Devant la tendance de négociation à la hausse de la tarification de l'accès au site par le nouvel OBNL gestionnaire du stationnement de la Halte des Sept Soeurs, le conseil d'administration a décidé de convoquer les membres à une assemblée générale d'information (AGI) sur le sujet le 2 juillet 2020. En tout, ce sont près de vingt-cinq personnes qui ont assisté à cette assemblée virtuelle. L'OBNL proposait ce qui suit : hausse des coûts de base de 1 250 \$ en 2019 incluant la gratuité totale aux membres pendant la saison, à 1 500 \$ en 2020 pour l'accès à la rivière incluant le stationnement gratuit du lundi au vendredi et \$5 par auto pour le stationnement les fins de semaine. Cette offre était valable de la période de la fête de Dollard jusqu'au 1^{er} septembre.

Devant l'insatisfaction généralisée des membres face à la proposition de la Halte, le CA a entendu la volonté de l'AGI que le CCKEVM paie un montant forfaitaire annuel afin que soit obtenue la gratuité totale aux membres pour l'accès au stationnement ET pour l'accès à l'eau.

Les recommandations suivantes ont été faites par l'AGI au Conseil d'administration :

1. Créer un comité pour soutenir les négociations.
 - a. Préalable : préparer un résumé des orientations et propositions sur la table pour mieux baliser les travaux du comité. Préciser le mandat du comité.
 - b. Membres intéressés : David Scott et Patrizia DiZazzo.
2. La décision doit être prise pour cette année. Le président doit avoir le mandat pour négocier au nom du CA.
3. Établir une stratégie de négociation : 1) négocier un tarif raisonnable sinon, 2) travailler sur un plan B et 3) reporter la négociation avec la Halte à l'an prochain en s'y prenant à l'avance.



Assemblée virtuelle d'information du 2 juillet 2020 du CCKEVM

Conseil d'administration

Le CCKEVM est géré par un conseil d'administration composé de huit bénévoles. Ils sont élus aux assemblées générales annuelles pour des mandats de deux ans.

Afin d'assurer une continuité dans la gestion du club, les élections pour la moitié des postes se font en alternance. Ainsi, les élections pour les postes de Président, Trésorier, Directeur des relations publiques et du marketing et Directeur technique sont tenues lors des années paires, alors que les élections pour les postes de Vice-président, Secrétaire, Directeur des communications et Directeur pédagogique sont tenues lors des années impaires.

De cette manière, seule une partie du conseil d'administration change à chaque année et un suivi des dossiers peut être assuré.

Le conseil peut, au besoin, former des comités afin de faciliter la planification d'activités ou pour faciliter les échanges d'idées.

Adhésion 2020

Il y a eu 295 membres en règle en 2020, ce qui représente une diminution de 25 % par rapport à 2019. En raison des mesures de confinement requises par la pandémie de COVID-19 survenue en 2020, les cours de kayak KEC 1, qui sont notre principal mode de recrutement, n'ont pu être offerts intégralement. Ceci explique une partie de la diminution du nombre d'inscriptions observée en 2020.

Le Club a introduit une nouveauté cette année en ne produisant pas les cartes de membres en plastique, qui étaient réalisées conjointement avec Eau Vive Québec depuis quelques années. Le Club a plutôt opté pour une carte de membre virtuelle transmise par courriel à tous ses membres. Compte tenu de la saison particulière engendrée par la COVID-19, il est difficile d'établir le taux de succès de cette nouvelle mesure, quoique beaucoup de membres aient manifesté un accueil favorable à ce passage au mode virtuel. En plus de limiter l'impact environnemental des cartes et de permettre une économie potentielle pour notre fédération, ce nouveau mode de production permet d'assurer la transmission des cartes aux membres avant le début de la saison.

616 454-5445
4545 Ave Pierre-de-Coubertin
Montréal, QC H3V 0E2

CLUB DE CANOË-KAYAK D'EAU VIVE DE MONTRÉAL
Vivez l'eau vive avec le CCKEVM

Montréal, 7/6/2020

Bonjour,

Il nous fait plaisir de vous confirmer votre adhésion au Club de canoë-kayak d'eau vive de Montréal (CCKEVM) pour l'année 2020. Cette-ci est valide jusqu'au 31 décembre 2020 et est renouvelable à chaque année.

Cette année, le CA du CCKEVM a pris la décision de passer au mode "sans papier" en vous acheminant votre carte de membre de manière virtuelle. Nous vous invitons à conserver cette lettre sur votre ordinateur, afin de pouvoir prouver votre adhésion lorsque cela est requis.

Votre adhésion au CCKEVM vous donne accès à une vaste gamme de services et privilèges exclusifs aux membres, tels que: accès aux sorties et activités du Club, accès aux outils de communication, adhésion à la Fédération Eau vive Québec, rabais dans des boutiques et écoles de kayak, etc. Vous pouvez consulter l'ensemble des avantages exclusifs aux membres en visitant le lien suivant: www.cckevm.org/quebec/membres

Veuillez noter qu'en raison de la pandémie de COVID-19, certaines activités avec des commanditaires et partenaires n'ont pas encore pu être renouvelées à cette date et certains événements ont dû être annulés. Nous espérons que la situation reviendra à la normale le plus rapidement possible.

Vous devriez aussi recevoir une carte de membre de la fédération Eau vive Québec au courant de la saison.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à communiquer avec un(e) membre du CA, ou encore au communications@cckevm.org.

Nous vous souhaitons une très belle saison 2020 de kayak d'eau vive!

Cordialement,
Le Conseil d'administration

Info-Covid-19
Recommandations de Eau vive Québec:
- En présence de symptômes, même chez vous.
- Évitez au maximum les rassemblements de plus de 10 personnes.
- Évitez les lieux publics.
- Évitez les lieux de rassemblement.
- Évitez les lieux de rassemblement.
- Évitez les lieux de rassemblement.

Carte de membre 2020

Votre carte de membre 2020:

CLUB DE CANOË-KAYAK D'EAU VIVE DE MONTRÉAL
Vivez l'eau vive avec le CCKEVM

2020

Carte de membre
Votre nom
No de membre: 0000

* Veuillez présenter cette preuve d'adhésion lorsque cela est requis par le Club ou un de ses partenaires.

Club de canoë-kayak d'eau vive de Montréal
4545 Ave. Pierre-de-Coubertin - Montréal (Québec) - H3V 0E2
www.cckevm.org pour vos inscriptions aux évènements du CCKEVM.

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

De manière à soutenir la croissance des services aux membres, le club bénéficie d'un support constant de partenaires et commanditaires. Heureusement, la plupart des partenaires ont maintenu leur soutien au CCKEVM malgré la pandémie de COVID-19 de cette année. Voici les avantages qu'ils procurent exclusivement aux membres:

KAYAK JUNKY

La boutique offre un rabais de 10 % aux membres sur tous les accessoires nautiques à l'exception des kayaks.

KAYAK IDÉAL

Ce commanditaire offre 15 % de rabais sur certaines pagaies sélectionnées.

KAYAK DETAIL

Ce commanditaire nous offre la livraison gratuite avec tout achat de 50 \$ ou plus sur les casques, VFI, pagaies, jupettes et vêtements thermiques, etc.

MEC

Les membres profitent de 10 % de rabais sur tout en magasin lors de soirées spéciales du Club (ex.: rencontre d'information sur l'organisation de sorties en rivières). Ce privilège n'a toutefois pas été utilisé cette année.

KVF (KAYAK VALLEYFIELD)

Site aménagé pour la pratique du kayak d'eau vive incluant le slalom. Les membres peuvent s'abonner au Club de Valleyfield comme « Amis de la rivière » pour 25\$ afin de bénéficier de tous les avantages d'être membres de ce club sans payer en double la cotisation à notre fédération Eau vive Québec. Kayak Valleyfield a aussi accueilli les cours Kev2 du CCKEVM sur son site d'eau vive cette année.

RAFTING NOUVEAU MONDE

Ce centre de rafting sur la Rivière Rouge offre des tarifs préférentiels pour leurs services (camping, repas et navette).

ABV KAYAK ET EXCURSIONS

Cette école de kayak sur la Rivière Rouge offre un rabais de 25 % sur les cours de sauvetage en eau vive, le cours de kayak KEV 4 et les cours de moniteurs niveaux 1 et 2. Un rabais de 15 % sur les cours de kayak KEC 1, KEV 2 et KEV 3, le stationnement (2 \$/ personne) et le service de navettes et location d'équipements de kayak (30 \$/jour).

KSF

Cette école de kayak, de surf et de SUP est aussi un centre de location à Montréal. Elle offre un rabais de 15 % sur les cours de kayak et sur la location d'embarcations.

MICMON PLASTIC

Micmon Plastic est le spécialiste de la réparation de kayaks avec 21 ans d'expérience dans la soudure de plastique.

Il est à noter qu'en raison de la pandémie et d'autres facteurs hors de notre contrôle, certaines ententes n'ont pas pu être renouvelées avec des partenaires importants cette année, dont principalement celles avec la HALTE CAMPING CHUTES DES SEPT SOEURS et le CAMPING DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE (Chez Esther). Cela a entraîné des enjeux au niveau des accès à la section des Sept Sœurs sur la Rivière Rouge. Devant cette situation, le CCKEVM a établi en début de saison une nouvelle entente très avantageuse pour ses membres avec Propulsion Rafting. C'est grâce à ce nouveau partenariat que les membres ont pu avoir un nouvel accès gratuit à la mise à l'eau des Sept Sœurs et un tarif de camping avantageux. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement Nicolas Achim pour sa généreuse hospitalité envers les membres du CCKEVM tout au long de l'été.

RAPPORT DE L'EXÉCUTIF

TRÉSORERIE

La gestion de la trésorerie du club reste un défi de taille. L'objectif du CA est de maintenir un équilibre financier à court et à long terme; c'est-à-dire de gérer les finances de façon à soutenir les activités et les projets du club maintenant et pour les années à venir. Le CA a présenté un budget prévisionnel à l'AGA de novembre 2019 et, grâce à un suivi trimestriel, il s'est assuré d'adapter le budget aux défis financiers qu'a représenté la pandémie. Il s'est efforcé d'adapter les revenus et dépenses au meilleur de ses connaissances afin de conserver l'équilibre budgétaire et de respecter le budget présenté. La présentation trimestrielle de l'état des revenus et des dépenses en CA favorise les prises de décisions en groupe. La gestion efficace des finances du club au cours des années a permis l'accumulation de surplus qui en assurent la bonne santé financière à long terme. Le CA assure ainsi la gestion des actifs nets de façon consciencieuse.

Les actifs du club se divisent en deux fonds distincts :

- a) le fonds de préservation des rivières du CCKEVM : les montants accumulés dans ce fonds doivent être investis dans des projets qui rencontrent des objectifs bien précis de préservation des rivières et de leur accès;
- b) le fonds d'opération du CCKEVM : il peut être utilisé dans la gestion courante du club.

L'objectif du CA est de couvrir les opérations régulières du club avec les revenus de l'exercice. Cette année, la pandémie de COVID-19 a apporté plusieurs incertitudes financières entre autres du fait que plusieurs cours et activités ont dû être annulés. Dès le début de la pandémie, en avril 2020, le CA a analysé le budget restant de l'année et adapté ses dépenses, afin s'assurer de conserver l'équilibre. Grâce au diligent travail des bénévoles, des surplus générés par les opérations du club ont permis de contribuer aux deux fonds du CCKEVM.

Le budget de l'année 2020-2021 a été préparé par le CA actuel et respecte les projets et objectifs annoncés. Il est équilibré et repose sur des informations connues au 31 octobre 2020. Il peut être sujet à changement en fonction de l'évolution de la situation.

Pour plus de détails, veuillez consulter les états financiers et les notes afférentes aux états financiers à la fin du présent rapport annuel.

AFFAIRES TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENT

État des équipements et achats

Grâce à l'aide de plusieurs bénévoles, le club a pu faire un grand ménage de son équipement en Janvier 2020. Lors de ce ménage, nous avons pris le temps de bien étiqueter le nouveau matériel acheté l'année précédente, nous avons réparé les casques brisés (notamment les nouveaux Predator dont l'ajustement à l'arrière se brisait facilement); et nous avons mieux organisé le matériel dans les bacs. Un deuxième effort de ménage était planifié pour le printemps pour réparer des kayaks et recoller les jupettes déchirées, mais cela a dû être annulé en raison de la pandémie de COVID-19 et de la fermeture du Centre Jean-Claude Malépart.

L'inventaire des casques, pagaies, jupettes et kayaks a aussi été fait l'hiver dernier et l'état des kayaks a été mis à jour dans le système lokayak.

Étant donné le piteux état des jupettes du club, nous avons fait l'achat de 12 nouvelles jupettes au printemps, qui sont entreposées chez des membres du CA du club en attendant que nous puissions de nouveau avoir accès au sous-sol de Malépart.

Malheureusement, les jupettes n'ont pas pu être utilisées pour les cours de

cet été. Elles seront donc toutes neuves pour les cours en 2021.

Une quinzaine de kayaks ont été récupérés et apportés à Valleyfield pour les cours KEV 2 où ils sont restés pour le mois de juillet. Ensuite, Mathieu Goulet a généreusement offert d'entreposer quelques kayaks et équipements chez lui pour le restant de l'été afin que nous puissions y avoir accès pour les services de location.

Service de location

En raison de la pandémie et de l'accès restreint au Centre Jean-Claude



Des membres bénéficiant du service location de kayaks d'expédition du club sur la Haute Lièvre. Crédit photo : Mathieu Leclerc

Malépart, qui a été transformé en centre d'accueil pour les itinérants pour la durée de la crise épidémique, les locations de kayaks de cette année ne se sont pas faites sur une base régulière, mais plutôt de manière ponctuelle. Exceptionnellement, le club a offert de faire de la location de kayaks à long terme (pour une durée de 6 semaines) aux élèves du cours KEV 2. De cette façon, 4 nouveaux kayakistes ont pu profiter de leur été avec l'équipement du club. Les 4 kayaks d'expédition et le kayak duo ont aussi été loués par des membres cet été.

Malheureusement, le club n'a pas pu répondre à toutes les demandes de locations de kayaks cette année et nous avons dû refuser certaines réservations soit parce que les kayaks n'étaient pas disponibles ou parce qu'il n'y avait personne pour aller les chercher là où ils étaient entreposés.

Presque tout l'équipement et les kayaks ont été rapportés au Centre Jean-Claude Malépart en Septembre avant le début du deuxième confinement. En date du 30 octobre, il restait 2 kayaks d'expédition, 1 kayak de location (avec équipement) et les nouvelles jupettes qui sont présentement chez des membres.

Achat et ventes

Le club a vendu un seul kayak cette année et nous avons acheté 3 nouveaux ballons de kayak polo. Suite à la disparition des buts du Centre Jean-Claude Malépart, Philippe Cyr a gentiment construit des nouveaux buts de kayak polo pour le club et un rack pour ranger les VFI. Ils sont entreposés chez lui en attendant la réouverture du Centre Malépart.

MARKETING ET RELATIONS PUBLIQUES

Visibilité

La visibilité du CCKEVM a été plus limitée cette année en raison de la Covid-19. Malgré tout, de la publicité avait été distribuée dans la plupart des commerces de plein-air de la région de Montréal ainsi que sur facebook afin de faire la promotion des inscriptions aux cours KEC 1 du CCKEVM.

PARTENARIATS

Entente d'accès à la Rivière Rouge

La pandémie du Covid-19 a chambardé nos habituelles ententes d'accès sur la rivière Rouge. Tout le printemps, les habitants de la région montréalaise ont dû restreindre leurs déplacements hors zone en raison du confinement par région. Les membres habitant dans les Laurentides ont tout de même pu aller pagayer sur la Rouge. Mais, le CCKEVM étant basé à Montréal et la grande majorité des membres n'étant pas autorisés par la santé publique à aller pagayer dans les Laurentides, la signature d'ententes sur la Rouge avait donc peu de sens en période de confinement des régions. D'ailleurs, le Camping chez Esther a dû restreindre ses activités et l'arrivée de nouveaux gestionnaires à la Halte des Sept Soeurs a repositionné la négociation d'une potentielle entente avec eux à la case départ.

Le Camping de la Halte des Sept Soeurs, l'OBNL avec lequel le CCKEVM avait une entente depuis plusieurs années afin que les membres aient un accès gratuit au stationnement à la sortie des Sept Soeurs, a changé de mains. Un nouvel

OBNL gestionnaire de la Halte et de la Place Rouge, au sud de la 148 a été mis en place et une nouvelle barrière a été érigée. Avec les déplacements limités, la population locale s'est repliée sur le camping et sur la plage en grand

nombre. Malgré de nombreuses discussions et du lobbying, aucun accord raisonnable n'a pu être conclu entre le CCKEVM et ce nouvel OBNL. Plus de détails au prochain point.

Heureusement, Nicolas, propriétaire de Propulsion, a eu la gentillesse de partager son stationnement à la mise-à-l'eau de la section des Sept Soeurs et une stratégie a été proposée par le CA pour faciliter la sortie de l'eau et réduire les frais pour nos membres.

Face aux enjeux d'accès à la sortie des Sept sœurs, le CA a exploré de meilleures solutions à plus long terme. Avec le soutien de Patricia Di Zazzo, le CA a entamé des pourparlers en vue d'une entente pour la location d'une

Remerciement aux riverains

Le CCKEVM s'assure chaque année d'adresser à certains riverains de la région de Montréal un petit cadeau de remerciements. L'objectif est d'entretenir de bonnes relations avec les riverains des rivières les plus fréquentées par les membres du club. Ces personnes nous permettent d'avoir accès à des rivières situées dans des zones habitées. Cette année, compte tenu de la saison écourtée et des nombreuses limitations imposées à l'organisation de sorties de groupe en rivières en raison de la pandémie, force a été de constater qu'une faible proportion des terrains de riverains habituellement fréquentés par nos membres ont été visités. Le seul riverain ayant reçu un cadeau de remerciement

parcelle de terrain d'Hydro Québec tout juste en amont du pont de la 148, rivière droite. Suite à un incident tragique à Table Rock cet été, Hydro Québec a décidé de renforcer la sécurité et de restreindre l'accès aux berges par leurs terrains. Mais les négociations vont bon train et avec l'installation d'une barrière commune par Hydro Québec, ce petit comité espère pouvoir conclure un accord au printemps prochain.



Journée d'automne sur la Rivière Rouge.
Crédit photo : Mathieu Leclerc

cette année est donc Nicolas Achim de Propulsion Rafting, afin de le remercier de sa générosité envers nos membres.

Par ailleurs, le CA a été informé de situations où des accrochages entre des kayakistes et des riverains, auraient causé la perte d'accès aux berges de certaines rivières de la grande région métropolitaines. Bien que nous soyons bien conscients que des kayakistes de partout à travers le Québec paient dans notre belle grande région, le CA s'est assuré au cours de l'été (et continuera de le faire) de rappeler à ses membres l'importance de demeurer courtois avec les riverains afin de préserver nos accès aux rivières.

RAYONNEMENT ET IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Afin de favoriser l'essor des sports d'eau vive et d'assurer la visibilité du club, le CCKEVM s'implique chaque année dans des projets et initiatives liés à la pratique du kayak d'eau vive. Ceux-ci dépassent le cadre des activités habituelles et sont

soutenus par le CA. Les activités en piscine habituellement organisées par nos partenaires ont été annulées cette année face à la pandémie. On espère un retour à la normale avant la fin de 2021.

Vague à Guy

Tous les adeptes du site avaient remarqué la détérioration exponentielle de la berge près de la vague. Et suite à l'implication de certains membres du CA et de notre partenaire KSF aux consultations organisées par la ville de Montréal sur l'accès au fleuve Saint-

Laurent, qui ont eu lieu il y a déjà quelques années, la Ville de Montréal a mis en branle les travaux qui verront à préserver l'accès et le bord de l'eau à la Vague à Guy. Les travaux ont bel et bien commencé et devraient durer jusqu'en juillet 2021.

Mobilisation et lettre d'appui

Vente des terrains d'Hydro Québec sur la Rivière Rouge

Au printemps 2019, on apprenait dans les médias qu'Hydro Québec avait l'intention de vendre à un promoteur privé tous ses terrains aux abords de la Rivière Rouge. Ces terrains en bandes riveraines couvrent le bord de la Rivière du terrain de Propulsion Rafting jusqu'à la route 148. Les nombreuses représentations politiques et la mobilisation de la communauté de pagayeurs de la Rivière Rouge réalisées en 2019 ont fait en sorte qu'Hydro Québec s'est finalement engagé à ce que le contrat de vente des terrains inclus une clause assurant les accès à la rivière pour la population et les

compagnies de rafting. À la suite de cette mobilisation, la municipalité de GSLR a entrepris des démarches officielles pour acquérir ces terrains. Le CA et les membres demeurent aux aguets sur cet enjeu.

Programme du plan de l'eau de Montréal

En mars 2020, le club a transmis une lettre à la mairesse de Montréal pour lui signifier notre soutien dans l'implantation du Programme du Plan de l'eau de Montréal qui prévoit une intervention sur les sites d'eau vive de l'île.

COMMUNICATIONS

2020 a été une année particulièrement chargée en termes de communication, compte tenu des restrictions imposées par la santé publique dans la pratique des sports d'eau vive. Cela a entraîné beaucoup d'informations à transmettre aux membres et de questions à répondre. La plupart des informations ont été transmises sur le groupe et la page facebook du club.

Infolettre

Cette année, nous n'avons envoyé qu'une seule infolettre en décembre. Cette diminution drastique par rapport aux autres années a été entraînée elle aussi par la pandémie COVID-19. Comme les informations et les directives changeaient très rapidement, nous avons choisi de communiquer celles-ci au jour le jour via les réseaux sociaux et via des envois de courriels à tous les membres

Pages Facebook

Cette année, nous avons noté une diminution de la fréquentation du groupe facebook. Alors qu'il comptait 321 membres en 2019, il a été fréquenté par 260 membres en 2020. Mais nous considérons que cette diminution est aussi causée par la pandémie, puisque celle-ci a entraîné l'annulation de plusieurs cours et de plusieurs activités et services aux membres. Nous ferons en sorte que l'année 2021 soit une année d'eau vive et d'échanges pour susciter une réadhésion des membres.

Site Web

Nous continuons à utiliser activement le site web. Il n'y a pas eu de changement majeur sur le site, mis à part la bonification de la section sur l'organisation de sorties en rivières.



Section « Outils et conseils pour l'organisation de sorties en rivières » sur le site web du Club.

Cette année, le contexte de COVID-19 a entraîné des échanges plus musclés qu'à l'habitude entre des membres sur le groupe facebook. Pour la première fois depuis sa création, le code de conduite sur les médias sociaux a dû être mis en application à plusieurs reprises pour assurer le maintien d'échanges cordiaux sur le groupe. Celui-ci s'est avéré efficace en la matière, bien qu'il mériterait d'être précisé à certains égards. Mais comme le personnifie si bien notre kayakiste modèle sur la page couverture de ce rapport : C'est dans les temps difficiles comme cette année qu'il est encore plus important de s'aimer les uns les autres et de se rappeler qu'on est tous dans la même équipe ! On veut tous et toutes préserver l'accès aux rivières !

Quant à la page publique qui comptait 1 373 abonnés en 2019, elle a atteint le cap des 1 570 en date du 31 octobre 2020. Le CCKEVM ayant beaucoup relayé les directives d'Eau vive Québec quant à la pratique des sports de pagaies en rivières en 2020, cela peut expliquer cette hausse un peu plus élevée qu'à l'habitude.

Compte tenu de l'interdiction de la circulation entre région (Mesures restrictives mises en place au cours de la pandémie de COVID-19) en vigueur jusqu'à la mi-juin, il va sans dire que cela a entraîné une diminution drastique du nombre sorties ouvertes à tous affichées sur le

calendrier du site web. La période estivale où il était permis de pagayer en dehors de notre région étant tellement restreinte et réglementée, que très peu de membres ont annoncé des sorties ouvertes à tous. Afin d'éviter d'inciter des membres à désobéir aux règles en vigueur, le CA a suspendu ses mesures favorisant l'organisation de sorties en rivières pour toute la saison 2020.

Boîte vocale

La boîte vocale du club a encore une fois été assez utilisée, autant par des aspirants membres que par des partenaires et des médias. Un bon

nombre de personnes utilisent ce service pour obtenir de l'information sur les cours offerts.

PÉDAGOGIE ET FORMATION

Cette année, ce sont 82 personnes au total qui ont participé aux cours offerts par le CCKEVM.

Cours d'initiation (KEC 1 et KEV 2)

Cette année, le CCKEVM a initié 60 nouveaux membres grâce aux cours KEC 1 offerts en piscine. Malheureusement, les groupes 3 et 4 n'ont pas pu finir leur formation en raison du confinement en mars 2020 qui en a entraîné la fermeture du Centre Jean-Claude Malépart. Les participants ont été remboursés pour les séances perdues.

Les cours d'initiation en rivière (KEV 2) ont dû être modifiés afin de respecter les consignes sanitaires de la santé publique. Le club a donc offert à 3 groupes le « mini KEV2 », un cours d'initiation en rivière sur deux jours. Les cours comptaient un maximum de 8 participants par groupe, suivant les recommandations sur la distanciation physique dans les sports d'eau vive. Il y a eu une baisse d'inscriptions significative par rapport à l'année passée, puisque les groupes des années antérieures acceptaient jusqu'à 20 participants.



Cours d'initiation en rivière au site de Valleyfield.
Crédit Photo : Johanne Lavoie



Cours d'initiation en rivière au site de Valleyfield.
Crédit photo : Frédéric Ménagé

Puisqu'il n'y avait pas d'entente avec le camping chez Esther, et pas de moyens de transporter ni d'entreposer la flotte sur la Rivière Rouge cet été, le club a conclu une entente avec Kayak Valleyfield afin d'offrir

les cours « mini-KEV2 » et d'entreposer l'équipement nécessaire sur leur site pour le mois de juillet. Un grand merci au club Kayak Valleyfield d'avoir accueilli les cours du CCKEVM cet été.

Aide moniteurs

Les membres du CA du CCKEVM tiennent à souligner le travail extraordinaire des moniteurs et des aides-moniteurs cette année, car ils ont pris l'initiative de se rencontrer en ligne à plusieurs reprises en juin afin de trouver un moyen pour réussir à offrir des cours et des activités cet été, malgré les nouveaux règlements en vigueur et les défis que la pandémie représentait. Les moniteurs ont fait

preuve d'un grand dévouement au club et à l'épanouissement de notre sport, en se consacrant à trouver des moyens pour que les nouveaux membres aient des opportunités d'apprendre et de pratiquer le kayak d'eau vive en 2020. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la restructuration du KEV 2, à offrir des cours et à organiser des sorties pour les débutants cette année.

Cours de perfectionnement (KEV 3)

Il n'y a pas eu de cours de perfectionnement (KEV 3) cette année en raison de la pandémie.



Cours d'initiation en rivière au site de Valleyfield.
Crédit photo : Céline Grumbach

VIE ASSOCIATIVE

Sécurité en rivière

En période de pandémie, la promotion de la sécurité dans la pratique du kayak d'eau vive est plus que jamais une priorité pour le club. Le CA a donc maintenu en 2020 la plupart de ses mesures incitatives et les outils disponibles aux membres afin d'augmenter la sécurité lors des sorties en rivières. Parmi les mesures maintenues, nommons notamment les suivantes :



Des kayakistes portent le couvre-visage lors de la sortie classique de juin 2020 sur la Rivière des Outaouais. Crédit photo : Mathieu Leclerc

- Remboursement partiel des cours et requalifications de SEV (sauvetage en eau vive);
- Section du site web intitulé « Outils pour l'organisation de sorties », incluant des consignes aux organisateurs de sorties. Cette section a d'ailleurs été bonifiée pour y ajouter des indications sur les critères de participation à une sortie qui peuvent être spécifiés;
- Pagaie démontable disponible pour emprunt lors des sorties officielles du club.

Par ces mesures, nous sommes très fiers, en tant que club, de favoriser la pratique sécuritaire du kayak d'eau vive.

Le CCKEVM est fier d'avoir remis 450 \$ aux membres qui ont reçu la formation ou la requalification lors de cours de sauvetage en eau vive SEV 1 ou SEV 2.

Cours de RCR:

Compte tenu de la pandémie de Covid-19, cette activité n'a malheureusement pas pu être organisée en 2020. Nous espérons vivement qu'elle pourra être de retour en 2021.

Programme de parrainage:

Compte tenu de la pandémie de Covid-19, ce programme n'a malheureusement pas pu être organisé en 2020. Nous espérons vivement qu'il pourra être de retour en 2021.

Party de fin de saison

C'est avec engouement que nous avons décidé de retourner au mythique Vieux Dublin pour la traditionnelle fête de fin de saison, qui a eu lieu le 7 décembre 2019. Environ une trentaine de personnes ont participé à l'événement. Des prix de présence ont été tirés au sort parmi les participants.

Cabane à sucre:

Comme elle arrivait pile au début de la première vague de la pandémie et du confinement de la grande région de Montréal, la cabane à sucre a malheureusement dû être annulée cette année.

Jamboree:

Malgré le dévouement et la détermination de son nouveau comité organisateur, la 25^e édition du Jamboree a malheureusement dû être annulée en raison de la pandémie. (plus de détails dans la section Comité).

Activités de kayak

Pratiques libres en piscine

Depuis 2017, le club tient ses pratiques libres en piscine au Centre Jean-Claude Malépart. La flotte de kayaks était disponible lors des pratiques libres qui ont eu lieu les samedis soir du 18 janvier au 7 mars 2020. La date hâtive de fin des séances a été, bien entendu, provoquée par la fermeture de la piscine en raison de la pandémie. Cette année encore, les séances ont eu lieu de 20h30 à 22h30, à cause du manque de plages horaires disponibles de la piscine. Selon les inscriptions à l'accueil, on estime qu'environ 179 personnes ont participé aux pratiques libres en piscine, avec en moyenne 22 personnes par soir. Cette moyenne en baisse continue par rapport aux bonnes années tend à confirmer que la plage horaire de 20h30 à 22h30 n'est vraiment pas idéale pour les membres. La plage-horaire de 18h à 20h demeure préférable en tous points.



Pratique libre en piscine du 18 janvier 2020. Crédit photo : Mathieu Leclerc

Sorties en rivière

Compte tenu de la pandémie de Covid-19, les déplacements entre les régions étaient interdits jusqu'à la mi-juin 2020. Par la suite, l'organisation de sorties de groupes en rivière était limitée et nécessitait de nombreuses précautions supplémentaires de sécurité et de salubrité. Dans ce contexte, le CCKEVM a donc suspendu son programme d'incitation à organiser des sorties de groupe en rivière et a plutôt orienté sa promotion sur les mesures de prévention à respecter par ceux qui souhaitent pratiquer le kayak d'eau vive. Le CCKEVM a ainsi relayé les directives négociées avec la santé publique et diffusées par Eau Vive Québec. Nous tenons d'ailleurs à remercier Eau Vive Québec pour leur leadership crucial dans ce dossier. Dans le



Sorties sur la Rivière Rouge.
Crédit photos : Mathieu Leclerc

même ordre d'idée et pour des raisons évidentes, la traditionnelle sortie officielle « Pagayez avec votre CA » a aussi dû être annulée.

Il est important de mentionner que certains membres ont repris l'organisation de leurs sorties en rivière ouvertes à tous dès que cela a été autorisé par la santé publique, et ce, dans le respect des consignes en place. Nous les en félicitons!



Des membres du Club lors des traditionnels Mardis sur les Rapides de Lachine. Crédit photo : Robert Downer



Sortie sur la Rivière Rouge. Crédit photo: Alexis Emelianoff

Kayak Polo

Le kayak polo a eu lieu au Centre Jean-Claude Malépart pour l'automne avec deux soirées et groupes par semaine, et au Collège Ahuntsic pour la seconde soirée de polo durant la période hivernale.

L'activité de kayak polo est divisée en deux ligues (ligues A et B) de 11 soirées. La ligue B est ouverte aux débutants en kayak polo avec accès à la flotte du club. La ligue A est pour les kayakistes intermédiaires et expérimentés - détenant leur propre équipement pour les séances au collège Ahuntsic.

Céline Grumbach, Martin Vandal, Benoît Renaud et Frédéric Ménagé se

sont partagés la coordination des soirées. Un grand merci pour leur aide.

Les groupes de kayak polo continuent à se remplir à chaque session, par contre nous éprouvons parfois des difficultés à trouver des remplacements. Le coût du kayak polo a été ajusté afin de couvrir normalement le coût de location de la piscine, en respect avec la décision prise à l'AGA 2018 de trouver des solutions pour que le kayak polo ne soit plus déficitaire.

En raison du confinement et de la fermeture des piscines, les trois dernières sessions de kayak polo au mois d'avril-mars ont dû être annulées et remboursées.

Reconnaissance des membres

Souper des bénévoles

En raison de la pandémie, de l'interdiction de tenir des rassemblements et de la fermeture des salles à manger et restaurants, le souper des bénévoles a malheureusement dû être annulé.

Tirage : Organisateur de sorties

Chaque année lors de l'assemblée générale, le club a fait tirer une passe VIP parmi les organisateurs de sorties. Cette passe donne au gagnant ses accès gratuits à la cabane à sucre et au Jamboree 2020, ainsi qu'une adhésion annuelle au club. Notre lauréate annoncée lors de l'AGA 2019 était Johanne Giannuzzi, qui s'est méritée ce prix.

Bénévole de l'année – Prix Immanuel Braverman

Cette année, comme la plupart des événements du club ont été annulés, aucun bénévole de l'année n'a pu être nommé.



L'organisatrice de sorties 2019 et d'autres membres lors de la sortie annuelle sur la Rivière des Outaouais en juin 2020. Crédit photo : Mathieu Leclerc

RAPPORT DES COMITÉS BÉNÉVOLES

COMITÉ JAMBOREE

Devant l'inquiétude de n'avoir pas de comité organisateur pour le 25e Jamboree de cette année, le CA avait lancé à l'automne un appel à tous aux membres afin de recruter un comité organisateur. C'est avec enthousiasme qu'une dizaine de membres ont finalement répondu à l'appel et se sont impliqués au comité organisateur du jamboree 2020. Bien qu'ils étaient bien engagés sur la voie du succès avec quelques réunions du comité à leur actif et plusieurs tâches de planification réalisées, la pandémie et le confinement des régions ont finalement forcé le comité à annuler officiellement l'événement pour 2020 et à le reporter en 2021. Les membres

du comité ont annoncé avoir l'intention de se reprendre de plus belle l'an prochain, en espérant que le contexte de santé publique le permettra! Le CA tient à remercier chaleureusement les membres du comité Jamboree 2020 pour les efforts déployés qui, bien qu'ils n'aient pas mené à des résultats concrets à court terme, n'en étaient pas moins majeurs : Nadia Bini, Mélanie Gaudette, David Scott, Julien Denault, Daniela Anker, Francois Brien, Lelia Finan, Mathieu Lefebvre et Mathieu Sénécal pour leur engagement. Nous nous reverrons en 2021 pour célébrer nos retrouvailles avec enthousiasme!

COMITÉ MONTRÉAL EAU VIVE

Montréal Eau Vive s'est donné pour mission de rebâtir la communauté de kayakistes présents aux Rapides de Lachine en organisant une compétition annuelle destinée aux kayakistes locaux et internationaux. MEV est une compétition de calibre qui s'inscrit parmi les cinq courses de la *Série québécoise extrême en eau vive* organisée par EVQ. De nombreux kayakistes professionnels viennent à Montréal pour s'élancer sur les vagues Maverick et Big Joe/John et participer au Boatercross.

Tout comme pour le Jamboree 2020, la 7e édition de Montréal Eau Vive n'a pu se dérouler cette année à Lasalle. Le groupe a toutefois été actif et de nombreux membres ont participé aux Mardi-Lachine durant l'été. Le club tient à remercier Frédéric Gendron pour son leadership ainsi que tous les bénévoles impliqués, tout particulièrement Philippe Lavallée qui a créé et tenu le flambeau du MEV durant toutes ses premières années.



Journée d'automne sur la section des Sept sœurs sur la Rivière Rouge. Crédit photo : Mathieu Leclerc

Crédit photo de la page couverture : Mathieu Leclerc

OBJECTIFS 2020-2021

Soucieux de répondre aux besoins de ses membres et à l'évolution des pratiques, le conseil d'administration propose ces objectifs pour l'année 2020-2021 :

Sécurité en rivière

1. Consolider les mesures favorisant la sécurité en rivière ;
2. Inciter les membres à adopter des comportements sécuritaires en rivière, notamment en favorisant leur participation aux activités de formation sur la sécurité en rivière (ex: SEV, formation Leader).

Affaires techniques et équipements

1. Améliorer le système d'inventaire et de location du matériel du club ;
2. Rationaliser l'utilisation du sous sol au Centre Jean Claude Malépart avec un meilleur rangement de l'équipement ;
3. Bonifier les équipements de kayak polo.

Pédagogie et formation

1. Assurer l'offre de cours variée en contexte de Covid-19 ;
2. Maintenir une implication active des bénévoles dans les cours ;
3. Assurer la formation et les suivis en continu des nouveaux moniteurs ;
4. Consolider la relation avec les responsables de la piscine du Centre Jean-Claude-Malépart afin d'en assurer la viabilité à long terme.

Vie associative

1. Soutenir l'organisation du 25e Jamboree (prise 2) par la participation bénévole ;
2. Faciliter l'intégration des nouveaux kayakistes, notamment en faisant des suivis et des relances avec eux après leur formation ;
3. Stimuler l'organisation de sorties en rivières ouvertes à tous et y susciter davantage la participation des nouveaux membres ;
4. Évaluer les ajustements à apporter pour relancer le programme de parrainage ;
5. Négocier des ententes avantageuses pour garantir une mise à l'eau et une sortie de l'eau fonctionnelles pour la section des Sept Sœurs sur la Rivière Rouge ;
6. Soutenir les initiatives des membres favorisant l'accès aux rivières.

Relations publiques et Marketing

1. Développer de nouveaux partenariats et consolider les relations avec nos partenaires de longue date afin de diversifier les avantages offerts aux membres ;
2. Accroître la visibilité et le rayonnement du club.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
2019-2020

BILAN

(en dollars)

Au 31 octobre **2020** 2019

ACTIF

Actif à court terme

| | | |
|--|-----------|-----------|
| Encaisse | 92,025 \$ | 69,994 \$ |
| Frais payés d'avance | - | - |
| Comptes à recevoir | 576 | - |
| Stock d'articles divers (autocollants, t-shirt, pince-nez) | 258 | 258 |

Total - Actif à court terme 92,859 70,252

TOTAL - ACTIF 92,859 \$ 70,252 \$

PASSIF

Passif à court terme

| | | |
|--|--------|--------|
| Découvert bancaire | - \$ | - \$ |
| Divers fournisseurs à payer et frais courus | 24,344 | 10,339 |
| Adhésion annuelle CCKEVM perçues d'avance (note 1) | 665 | 195 |

Total - Passif à court terme 25,009 10,534

TOTAL - PASSIF 25,009 \$ 10,534 \$

ACTIFS NETS

Fonds du CCKEVM

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Fonds de préservation des rivières du CCKEVM (note 2) | 28,485 \$ | 27,575 \$ |
| Fonds d'opération du CCKEVM | 39,365 | 32,143 |

TOTAL - ACTIFS NETS 67,850 \$ 59,718 \$

TOTAL - PASSIF ET ACTIF NET 92,859 \$ 70,252 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
2019-2020**

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

| <i>(en dollars)</i> | Pour l'exercice terminé le 31 octobre | 2020 | 2019 |
|---|---------------------------------------|------------------|-----------|
| Revenus | | | |
| <i>Cours et activités (note 3)</i> | | 20,046 \$ | 28,753 \$ |
| <i>Événements (note 4)</i> | | 3,300 \$ | 24,712 \$ |
| <i>Adhésions</i> | | 4,430 \$ | 5,635 \$ |
| <i>Autres revenus</i> | | 1,675 \$ | 2,611 \$ |
| TOTAL - REVENUS | | 29,451 \$ | 61,711 \$ |
| Dépenses | | | |
| <i>Cours et activités (note 4)</i> | | 14,183 \$ | 19,479 \$ |
| <i>Événements (note 5, 6)</i> | | 92 \$ | 16,951 \$ |
| <i>Frais généraux et d'administration</i> | | 2,050 \$ | 3,559 \$ |
| <i>Activités et événements pour les membres</i> | | 2,163 \$ | 4,138 \$ |
| <i>Flotte de kayaks et équipements (note 3)</i> | | 2,001 \$ | 4,064 \$ |
| <i>Ententes d'accès pour les membres</i> | | - \$ | 2,600 \$ |
| <i>Support aux projets des membres</i> | | 525 \$ | 1,258 \$ |
| <i>Autres dépenses</i> | | 305 \$ | 970 \$ |
| TOTAL - DÉPENSES | | 21,319 \$ | 53,019 \$ |
| EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES | | 8,132 \$ | 8,692 \$ |
| <i>Voir les notes afférentes aux états financiers</i> | | | |

**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
2019-2020**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

| <i>(en dollars)</i> | Pour l'exercice terminé le 31 octobre | 2019 | 2019 |
|--|---------------------------------------|------------------|------------------|
| ACTIFS NETS | | | |
| Fonds de préservation des rivières (note 2) | | | |
| Solde au début de l'exercice | | 27,575 \$ | 27,330 \$ |
| Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses | | 910 \$ | 245 \$ |
| Solde à la fin de l'exercice | | <u>28,485 \$</u> | <u>27,575 \$</u> |
| Fonds d'opération du CCKEVM | | | |
| Solde au début de l'exercice | | 32,143 \$ | 23,696 \$ |
| Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses | | 7,222 \$ | 8,447 \$ |
| Solde à la fin de l'exercice | | <u>39,365 \$</u> | <u>32,143 \$</u> |
| ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE | | 67,850 \$ | 59,718 \$ |

Voir les notes afférentes aux états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

| <i>(en dollars)</i> | Pour l'exercice terminé le 31 octobre | 2020 | 2019 |
|---|---------------------------------------|------------------|-------------------|
| TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉ PAR) : | | | |
| Activités d'exploitation | | | |
| Excédent des recettes sur les dépenses | | 8,132 \$ | 8,692 \$ |
| Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement | | | |
| Frais payés d'avances | | - | 186 \$ |
| Comptes à recevoir | | (576) \$ | 15 \$ |
| Stock d'articles divers (autocollants, t-shirt, pince-nez) | | - | - |
| Divers fournisseurs à payer et frais courus | | 14,005 \$ | (2,061) \$ |
| Adhésion annuelle CCKEVM perçues d'avance | | 470 \$ | (450) \$ |
| Montants de dons | | - | - |
| | | <u>13,899 \$</u> | <u>(2,310) \$</u> |
| Augmentation nette de la trésorerie liée aux activités d'exploitation | | 22,031 \$ | 6,382 \$ |
| Encaisse au début de l'exercice | | 69,994 \$ | 63,612 \$ |
| Encaisse à la fin de l'exercice | | 92,025 \$ | 69,994 \$ |

Voir les notes afférentes aux états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 - Adhésion annuelle CCKEVM perçues d'avance

Les adhésions sont valables jusqu'en décembre de l'année durant laquelle le paiement du membre est reçu. La période de validité pour les adhésions reçues à compter du 1^{er} septembre est prolongée jusqu'en décembre de l'année suivante. Au 31 octobre 2020 un montant de 665 \$ a été inscrit à titre d'adhésion de l'exercice 2020-2021.

NOTE 2 - Fonds de préservation des rivières du CCKEVM

Le fonds de préservation des rivières du CCKEVM est un fonds créé afin de réserver des surplus qui doivent être investis dans des projets qui rencontrent des objectifs bien précis de préservation des rivières et de leurs accès. Le montant transféré dans le fonds de préservation des rivières du CCKEVM est composé des sommes suivantes :

- Les profits obtenus par la vente de billets de tirage lors de la sortie à la cabane à sucre;
- Les profits obtenus lors du Jamboree; et
- 20% du surplus annuel du club (excluant les deux premiers montants).

Distribution de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice

| | Pour l'exercice terminé le 31 octobre | 2020 | 2019 |
|--|---------------------------------------|----------|----------|
| 100% du Surplus Cabane à sucre | | - \$ | 522 \$ |
| 100% du Surplus Jamboree | | - | 445 |
| 20% du Surplus de l'année (excluant les 2 premiers montants) ^{b)} | | 985 | 186 |
| Excédent (déficit) dédié au fonds de préservation des rivières du CCKEVM | | 985 \$ | 1,153 \$ |
| Ajustement du Surplus / (déficit) dédié au fonds ^{a)} | | - | - |
| Moins: montant enregistrés au cours de l'exercice | | 75 | 908 |
| Excédent (déficit) transféré au fonds de préservation des rivières du CCKEVM | | 910 \$ | 245 \$ |
| Balance de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice transférée au fonds d'opération du CCKEVM | | 7,222 \$ | 8,447 \$ |

NOTE 3 - Flotte de kayaks et équipements

En plus des actifs présentés au bilan du club, le club est propriétaire d'une flotte de kayak. Les dépenses liées aux achats de cette flotte sont passés en charges durant l'exercice où elles sont encourues.

En 2019-2020, les achats d'équipements se sont élevés à 2 001 \$ et cette somme a été utilisée principalement pour de nouvelles jupettes pour les cours en rivière.

Cette année nous avons vendu 1 kayak usagé, de plus nous avons fait quelques réparations afin que nos équipements continuent d'être performants.

La valeur actuelle de cette flotte est estimée à 19 600 \$, soit 28 ensembles de kayaks et équipements pour adulte (Kayak, VFI, casque, jupette, pagaie, ballon de pointe), de 4 ensembles complets de kayak d'expédition, de 4 kayaks pour enfant et de 1 ensemble de kayak duo. La valeur de remplacement de cette flotte est estimée à plus de 35 000 \$.

NOTE 4 - Activités de formation

Les activités de formation du club continuent d'être une priorité, cependant, pour l'année 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, le club a dû annuler des séances de cours et a dû revoir la formule du cours d'initiation en rivière afin de suivre les directives de la santé publique. Un total de 82 participants répartis sur 4 groupes en piscine (KEC 1) et 3 groupes d'initiation en rivière (KEV 2) ont participé aux cours offerts. Chaque année, les activités de formation génèrent des surplus qui sont utilisés pour le bénéfice de tous les membres.

STATISTIQUES ET HISTORIQUE 2016-2020

ACTIVITÉS OFFERTES PAR LE CCKEVM

Cours en piscine (KEC1)

Nombre maximal d'inscription = 85

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|------------------------------|----------|-----------|----------|-----------|-----------|
| Revenus | 8,068 \$ | 10,978 \$ | 8,984 \$ | 12,320 \$ | 10,740 \$ |
| Coûts | 4,210 \$ | 7,165 \$ | 5,495 \$ | 7,782 \$ | 7,727 \$ |
| Excédent (déficit) | 3,858 \$ | 3,813 \$ | 3,488 \$ | 4,538 \$ | 3,013 \$ |
| | 47.8% | 34.7% | 38.8% | 36.8% | 28.1% |
| Statistique : Coûts du cours | 175 | 175 | 160 | 160 | 150 |
| Statistique : Nb d'étudiants | 60 | 70 | 58 | 77 | 75 |

Cours en piscine (REFRESH)

Nombre maximal d'inscription = 20

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|------------------------------|------|------|------|----------|---------|
| Revenus | - \$ | - \$ | - \$ | 1,463 \$ | 825 \$ |
| Coûts | - \$ | - \$ | - \$ | 1,018 \$ | 886 \$ |
| Excédent (déficit) | - \$ | - \$ | - \$ | 445 \$ | (61) \$ |
| | S.O. | S.O. | S.O. | 30.4% | (7.4%) |
| Statistique : Coûts du cours | 75 | 75 | 75 | 75 | 125 |
| Statistique : Nb d'étudiants | 0 | 0 | 0 | 20 | 11 |

Cours en rivière (KEV2)

Nombre maximal d'inscription = 40

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|--------------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Revenus | 3,850 \$ | 9,500 \$ | 7,680 \$ | 9,900 \$ | 9,725 \$ |
| Coûts | 1,510 \$ | 2,793 \$ | 2,276 \$ | 2,258 \$ | 3,250 \$ |
| 50% entente camping de la riv. rouge | - \$ | 675 \$ | 665 \$ | 615 \$ | 600 \$ |
| Excédent (déficit) | 2,340 \$ | 6,032 \$ | 4,739 \$ | 7,027 \$ | 5,875 \$ |
| | 60.8% | 63.5% | 61.7% | 71.0% | 60.4% |
| Statistique : Coûts du cours | 175 | 250 | 250 | 250 | 250 |
| Statistique : Nb d'étudiants | 22 | 38 | 31 | 39 | 38 |

Cours de perfectionnement (KEV3)

Nombre maximal d'inscription = 20

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|------------------------------|------|------|----------|----------|----------|
| Revenus | - \$ | - \$ | 2,450 \$ | 2,250 \$ | 1,950 \$ |
| Coûts | - \$ | - \$ | 840 \$ | 524 \$ | 686 \$ |
| Excédent (déficit) | - \$ | - \$ | 1,610 \$ | 1,726 \$ | 1,264 \$ |
| | S.O. | S.O. | 65.7% | 76.7% | 64.8% |
| Statistique : Coûts du cours | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 |
| Statistique : Nb d'étudiants | 0 | 0 | 16 | 15 | 13 |

Cours de playboat

Nombre maximal d'inscription = 24

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|------------------------------|------|------|----------|--------|----------|
| Revenus | - \$ | - \$ | 1,410 \$ | 680 \$ | 1,200 \$ |
| Coûts | - \$ | - \$ | 810 \$ | 600 \$ | 140 \$ |
| Excédent (déficit) | - \$ | - \$ | 600 \$ | 80 \$ | 1,060 \$ |
| | S.O. | S.O. | 42.6% | 11.8% | 88.3% |
| Statistique : Coûts du cours | 60 | 60 | 60 | 75 | 50 |
| Statistique : Nb d'étudiants | 0 | 0 | 24 | 14 | 24 |

TOTAL COURS CCKEVM

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Revenus | 11,918 \$ | 20,478 \$ | 20,524 \$ | 26,612 \$ | 24,440 \$ |
| Coûts | 5,720 \$ | 11,323 \$ | 10,086 \$ | 12,819 \$ | 16,202 \$ |
| Excédent (déficit) | 6,198 \$ | 9,154 \$ | 10,438 \$ | 13,794 \$ | 8,238 \$ |
| | 52.0% | 44.7% | 50.9% | 51.8% | 33.7% |
| Statistique : Nb d'étudiants | 82 | 108 | 129 | 165 | 161 |

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

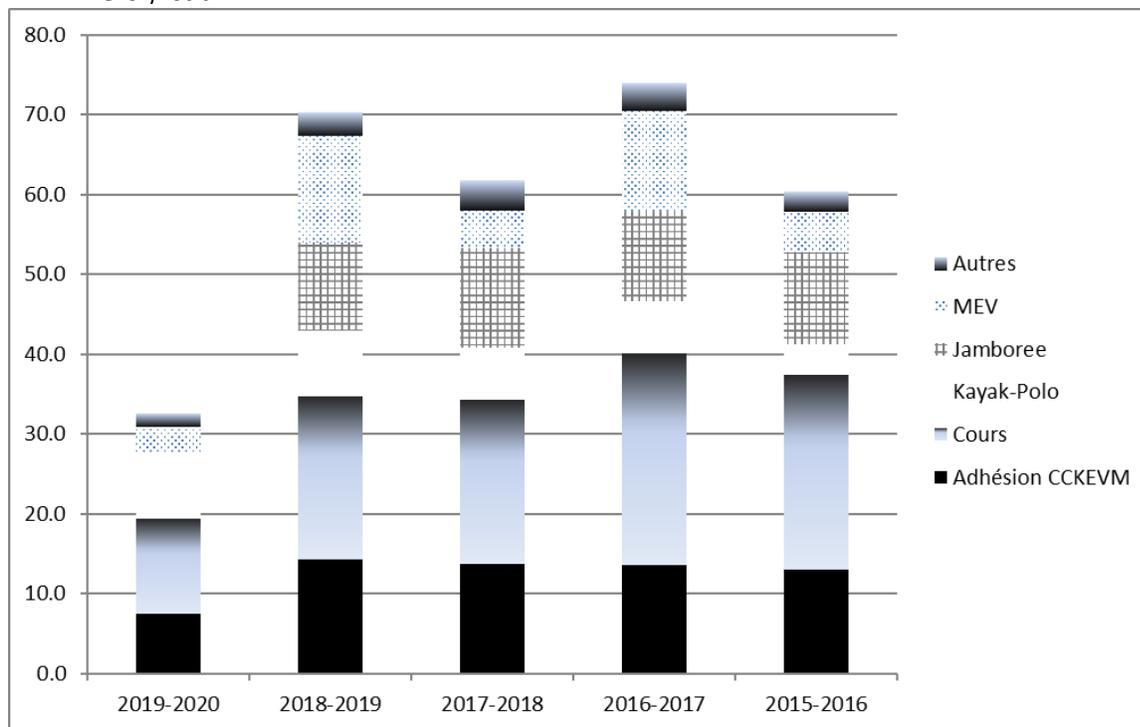
Le CCKEVM est en bonne santé financière et dispose de fonds accumulés depuis la création du club. L'exercice 2019-2020 s'est soldé par un surplus d'opérations inattendu de 8 132 \$ dont 3 300 \$ sont attribuables au MEV puisque certaines subventions sont reçues dans l'exercice suivant. Ce résultat démontre la rigueur dont les membres du CA ont fait preuve tout au long de l'année dans la gestion des dépenses en fonction du budget. La pandémie de Covid-19 a amené beaucoup d'incertitude pour les finances du club, les membres du CA ont travaillé à maintenir les dépenses au minimum tout en continuant de supporter les projets des membres. Certaines ententes n'ont pas pu être renouvelées ce qui a généré des économies.

Avec les années, le club a accumulé des surplus dans 2 fonds distincts :

- Fonds de préservation des rivières du CCKEVM : Ce fonds est dédié à la préservation des rivières. Une partie de ce fonds est remis en dons sur une base annuelle (30%) alors que la balance (70%) est conservée dans les coffres du club afin de financer de futurs projets d'envergure.
- Fonds d'opération du CCKEVM : Ce montant correspond aux surplus accumulés par le CCKEVM au cours des années (excluant le fonds de préservation des rivières du CCKEVM). Ces fonds sont conservés pour financer des projets d'envergure reliés aux activités du club (ex : nouveau site web, renouvellement de la flotte de kayak, achat d'une remorque, etc.) et pourraient également être utilisés advenant qu'un projet d'envergure concernant la préservation des rivières et de leurs accès nécessiterait la contribution du CCKEVM. Ce, toujours dans le but de servir ses membres.

PROGRESSION ANUELLE DES REVENUS

En milliers \$ cad



Les revenus de la saison 2019-2020 ont été largement inférieurs aux attentes du CA, en raison de la pandémie de Covid-19 qui a restreint les activités du CCKEVM dès la mi-mars jusqu'en octobre. Les revenus d'adhésion au CCKEVM sont en baisse comparés à l'exercice précédent puisque la santé publique a émis plusieurs restrictions qui ont pu décourager certains payeurs. Les revenus de cours ont aussi été affectés puisque nous avons dû rembourser certaines séances de cours et réduire la taille des groupes pour les cours en rivière. Nous avons dû annuler tous les événements. Les revenus du MEV proviennent d'une subvention reçue pour l'événement qui a eu lieu à l'été 2019. En contrepartie, nous constatons que l'engouement pour le kayak polo perdure et ces revenus se stabilisent avec 2 groupes de kayak-polo durant les sessions d'automne et d'hiver.

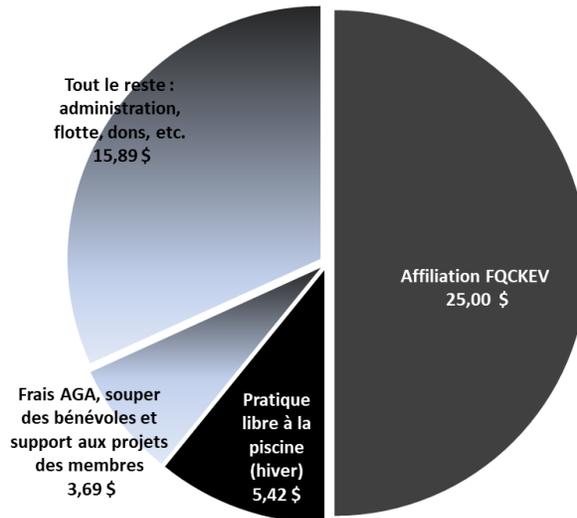
EXPLICATIONS DES FRAIS D'ADHÉSION

Le graphique suivant démontre à quoi sont servent les frais d'adhésions. Pour la 8^{ième} année consécutive, le prix de l'adhésion n'a pas été augmenté et l'adhésion régulière individuelle est maintenue à 50 \$, et 45 \$ pour les étudiants

RÉPARTITION DES FRAIS D'ADHÉSION 2019-2020

Le coût de l'adhésion annuelle au CCKEVM est de 50 \$

(Calcul basé sur 295 membres affiliés au CCKEVM)



ÇA N'A PAS DE PRIX !

- Rencontrer d'autres passionnés du kayak;
- Faire du kayak avec ses amis dans un cadre organisé;
- Faire la fête avec ses amis du club;
- Avoir accès à la flotte du club pour la location à des prix très compétitifs (incluant un duo, des kayaks d'expéditions et des kayaks pour enfants);
- Faire partie d'un club qui est là pour promouvoir les intérêts des kayakistes;
- Contribuer à bâtir un fond de préservation des rivières.